



**Comité de Ski du Mont-Blanc** – 113 rue Honoré MARTIN - 74130 BONNEVILLE

Tel : + 33(0)4 50 23 30 88 - e-mail : [info@skimb.fr](mailto:info@skimb.fr) - site internet : [www.ski74.fr](http://www.ski74.fr)

BONNEVILLE 01 Décembre 2021

## **BUREAU TECHNIQUE REGIONAL : BTR**

### **RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LES DTF**

Au vu des dérives constatées depuis plusieurs saisons je souhaite rappeler quelques règles à respecter afin d'être conforme à la réglementation nécessaire à l'homologation des courses FFS.

En effet nous rencontrons toujours plus de soucis avec les homologations de courses, c'est pourquoi je tiens à attirer votre attention sur les devoirs que chaque DT doit Observer lors d'une compétition.

***Il en va de la responsabilité de chaque DT, laquelle pourrait être engagée en Cas de faute ou de négligence ou de manquement grave.***

A savoir :

- Le DT doit avoir en possession une radio afin de communiquer avec le jury.
- Vérifier que la piste utilisée soit bien homologuée et que les filets, notamment dans l'aire d'arrivée soient conformes aux recommandations de sécurité.
- Les dénivelés doivent être conformes à la catégorie d'âge.
- Le jury doit être constitué avec toutes les personnes obligatoires.
- Vérifier que les coureurs ont tous une licence valide.
- En cas d'accident même mineur, un rapport doit être rédigé et adressé au BTR (obligatoire) et au COMITE DE SKI [info@skimb.fr](mailto:info@skimb.fr)

Vous retrouvez toutes ces directives sur le site de la FFS :

<https://www3.ffs.fr/ffs-ftp/course/telecharge/documents/alpin/FFS-ALPIN-Aide-memoire-DTF.pdf>

Merci à chacun de bien vouloir appliquer ces directives pour que la sécurité soit une priorité sur les courses.

**BTR : Décembre 01/12/2021**